

**3^e Critérium Série B de
PALETTE RY TERNEL**

19 Janvier 2025

Complexe Sportif Sport'Ittre :

Rue de Samme 22 – 1460 Ittre



SALLE OMNISPORT AVEC REVÊTEMENT ET ECLAIRAGE IMPECCABLES

Règlement du tournoi

Le tournoi est ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à une fédération reconnue par l'ITTF.

- Droits d'inscription : **6€ par série 10€ pour 2 séries**. A payer 1/2h avant le début de la série.
- Les participants seront répartis en poules. Celles-ci seront suivies d'un tableau à élimination directe. Les matches se jouent au meilleur des 5 manches
- Les semelles de couleur noire sont interdites
- Pour vous inscrire, cliquez sur le lien « Tournoi » du site : <https://tournoi-inscription.ctliwa.be/home>
- En cas de problèmes : **Dandois Félix (0495/129630 – cpa.bbw0@gmail.com)**
- Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries Messieurs
- Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
- Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché
- Lors du Critérium, tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15,00€.
- Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.
- Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h00 annulera l'éventuelle amende. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.
- **Date limite des inscriptions : jeudi 16 janvier 2025 à minuit.**
- Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW004.
- Il sera fait usage de 14 tables et de balles plastique DHS blanches.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les 3 premiers de chaque série seront récompensés
- Il est demandé de respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du complexe sportif Sport'Ittre
- DIRECTEUR DU TOURNOI : José VALDES (0491/509 551) – jvaldes@sodilis.be

Horaires des séries :

9H00 : D

13H30 : C

17H30 : B

11H30 : NC/E6

15H30 : E